



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité exécutif

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2009 Volume 12 - numéro 8

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 15 décembre 2009 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Louise Malenfant, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Claude Breault, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que monsieur Yves Breton et madame Isabelle Bergeron, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Serge Pelletier, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassinat, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Jean-Pierre Gagnon, Ghislain Morin, commissaires, monsieur Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Sont absents : Madame Marie-Jeanne Lebel et monsieur France Dubé, commissaires.

PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2009 - # 7
- 5.0 Demande de certains citoyens de Squatec
- 6.0 Correspondance
- 7.0 Direction générale
- 8.0 Varia
 - 8.1 Dossier des commissaires
 - 8.2 Comité du calendrier scolaire 2010-2011 - nomination du représentant des commissaires
- 9.0 Naissances et/ou condoléances
- 10.0 Période de questions
- 11.0 Prochaine séance
- 12.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-431-CE)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{er} DÉCEMBRE 2009 - # 7

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, et résolu :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2009 - # 7, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-432-CE)

DEMANDE DE CERTAINS CITOYENS DE SQUATEC

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, accueille un groupe de citoyens de Squatec qui désirent se faire entendre à propos de la cession, à la Municipalité, d'une partie du terrain de l'École secondaire Vallée-des-Lacs en vue de la construction d'une résidence à logements multiples pour personnes retraitées. Madame Natacha Beaulieu, membre du «comité de survie du terrain», vient lire, au

nom des membres, une missive précisant leur position et les citoyens demandent des précisions à propos de cette cession de terrain.

Monsieur Guilmont Pelletier explique le rôle de la Commission scolaire et son implication au niveau des communautés.

Puisqu'il s'agit d'un dossier qui a débuté en octobre 2007, le directeur général, monsieur Serge Pelletier, remet aux commissaires et aux citoyens un document récapitulatif qui donne la chronologie des événements impliquant la Commission scolaire.

Les commissaires délibèrent sur le sujet et le directeur général suggère une piste de solution pour répondre aux besoins des citoyens tout en respectant les engagements de la Commission scolaire et distribue un projet de résolution.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

ATTENDU la résolution # 2009-414-CC adoptée le 18 août 2009 accordant un bail emphytéotique de 99 ans à la Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec en vue de la construction d'une résidence pour personnes retraitées autonomes et semi-autonomes sur une partie du terrain de l'École de la Vallée-des-Lacs;

ATTENDU que ce bail emphytéotique est accordé à la condition que la Municipalité fournisse une description technique, réalisée par une firme d'arpenteurs-géomètres, de la partie de terrain à utiliser, incluant une description complète du projet qui précise la superficie de terrain, la grandeur du bâtiment et l'aménagement paysager prévu;

ATTENDU que tous les frais et honoraires relatifs, autant la description technique que les frais et honoraires reliés à la réalisation de bail emphytéotique, soient à la charge du promoteur du projet;

CONSIDÉRANT la chronologie des événements résumée dans un document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

CONSIDÉRANT le processus d'aliénation du bâtiment «Maria-Goretti» entrepris auprès du MELS par la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs;

CONSIDÉRANT la résolution du 12 octobre 2009 du conseil d'établissement de l'École secondaire de la Vallée-des-Lacs;

CONSIDÉRANT les demandes en date du 29 novembre 2009 des citoyens qui résident dans les zones contiguës du projet afin d'être consultés pour le changement de zonage et de la position qu'ils ont signifiée;

CONSIDÉRANT le document daté du 4 décembre 2009 signé par les élèves de l'École secondaire de la Vallée-des-Lacs se prononçant contre la perte de leur terrain;

CONSIDÉRANT le désir de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs de poursuivre les discussions avec la Municipalité pour s'assurer d'une compréhension commune du dossier en vue d'une réalisation harmonieuse de ce projet de développement.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Anne Basque, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs signifie à la Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec qu'elle n'autorisera pas, avant une période minimale de 90 jours, la signature éventuelle dudit bail emphytéotique afin de permettre aux divers intervenants du milieu d'en arriver à un consensus sur l'emplacement du projet de construction d'une résidence à logements multiples pour personnes retraitées autonomes et semi-autonomes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-433-CE)

CORRESPONDANCE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle les parutions suivantes :

- Bulletin d'information de la Commission scolaire, volume 12, numéro 2, décembre 2009;
- Info-Parents de l'École secondaire l'Arc-en-Ciel, année 5, numéro 1, décembre 2009;
- Bulletin express Commissaires, volume 42, numéro 6, 9 décembre 2009;
- Bulletin express Commissaires, volume 41, numéro 6, 9 décembre 2009;
- Le trait d'union de l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent, volume 10, numéro 3, décembre 2009.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, en profite pour souligner que, dans le cadre du Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent 2009, monsieur Simon Beaulieu s'est mérité la «Bourse Ville de Rimouski» d'une valeur de 300 \$ pour la catégorie «Athlète masculin de niveau provincial» et que le club d'athlétisme «Les Vaillants du Témiscouata» s'est vu décerner la «Bourse du Ministre Claude Béchar» d'une valeur de 200 \$ dans la catégorie «Club de l'année».

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine ses félicitations à monsieur Simon Beaulieu qui s'est mérité la «Bourse Ville de Rimouski» d'une valeur de 300 \$ pour la catégorie «Athlète masculin de niveau provincial», dans le cadre du Gala Méritas Sportif du Bas-Saint-Laurent 2009;

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine également ses félicitations au club d'athlétisme «Les Vaillants du Témiscouata» qui s'est vu décerner, dans la catégorie «Club de l'année», la «Bourse du Ministre Claude Béchar» d'une valeur de 200 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-434-CE)

LU la lettre de monsieur Camil Dion, directeur général du Centre de santé et de services sociaux de Témiscouata, qui remercie les équipes de la Commission scolaire pour leur précieuse collaboration rendue au cours de l'opération «Vaccination contre la grippe A (H1N1)» dans les écoles primaires et secondaires.

LU la lettre de monsieur René Lepage, directeur général à la Direction générale du financement et de l'équipement du MELS, qui transmet le montant de la subvention de péréquation qui sera versée à la Commission scolaire pour l'année 2009-2010.

LU la lettre de monsieur Cédric Beauregard, attaché politique au Cabinet de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui accuse réception de la demande d'ajout de circonscriptions électorales acheminée par la Commission scolaire le 24 novembre 2009.

LU la lettre de madame Marie-France Chicoine, directrice par intérim de l'École Chanoine-Côté, qui spécifie le nom des élèves qui fréquenteront l'École Rayons-de-Soleil au cours de l'année scolaire 2010-2011 dans la classe de 1^{re}, 2^e et 3^e année.

LU la lettre de monsieur Luc Lafrance, directeur général de l'Association du transport écolier du Québec, qui annonce la 22^e édition de la campagne annuelle de sécurité dans le transport scolaire qui se déroulera du 1^{er} au 12 février 2010, sous le thème «M'as-tu vu?».

LU la résolution de la Fabrique de Saint-Michel-du-Squatec qui désire acquérir la partie la plus récente du bâtiment «Maria-Goretti» et les tableaux électriques. Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne qu'il doit se renseigner auprès du MELS sur la faisabilité de donner suite à une telle demande et qu'il reviendra devant le comité exécutif lorsqu'il aura plus d'information à ce sujet.

DIRECTION GÉNÉRALE

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

DOSSIER DES COMMISSAIRES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

COMITÉ DU CALENDRIER SCOLAIRE 2010-2011 - NOMINATION DU REPRÉSENTANT DES COMMISSAIRES

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle qu'il y a lieu de nommer un représentant des commissaires sur le comité ad hoc qui a pour but d'étudier l'élaboration du calendrier scolaire 2010-2011.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

résolu :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et

DE nommer le président, monsieur Guilmont Pelletier, à titre de représentant des commissaires sur le comité ad hoc qui a pour but d'élaborer le projet de calendrier scolaire 2010-2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-435-CE)

NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES

Les listes des messages de naissances et de condoléances acheminés par la Commission scolaire sont déposées séance tenante.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

PROCHAINE SÉANCE

Le 19 janvier 2010 à 19 h 30 au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président,

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-436-CE)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale